



# COMMUNIQUE DE PRESSE CGT

## **Discours du Candidat Macron : Pour que le travail paye plus dignement, faut-il tous se soumettre ?**

En raison du discours annoncé du président, chaque citoyen était en attente. La crise sanitaire que nous subissons depuis plus d'un an et demi n'est pas terminée. La multiplication des contaminations ces dernières semaines pouvait nous faire craindre de nouvelles mesures liberticides **comme l'illustre la prolongation de l'Etat d'Urgence sanitaire jusqu'en juillet 2022. La CGT Pôle emploi tient à réaffirmer son opposition au Passe sanitaire, à l'immixtion des employeurs sur l'état de santé des salariés, aux suspensions de contrats de travail.**

**L'allocution du Président est avant tout celle du futur candidat à l'élection présidentielle. Un candidat qui entend continuer dans la voie libérale et autoritaire des politiques menées jusqu'à présent.**

La CGT Pôle emploi ne peut accepter le discours vis-à-vis des travailleurs privés d'emploi : « *nous ne devons pas viser 7% de chômage mais bien le plein emploi* », le président s'étonnant que 3 millions de personnes se trouvent au chômage alors que des secteurs comme la restauration peinent à recruter.

Dans la continuité de son discours, le gouvernement se félicite des mesures mises en œuvre :

- **La réforme de l'assurance-chômage** : il est essentiel de rappeler que cette réforme ne relève pas d'une convention issue d'une négociation entre organisations syndicales et patronales, mais bien d'une décision imposée par décret par le gouvernement. N'oublions pas que ce décret a été retoqué par deux fois par le Conseil d'Etat, avant de se mettre en œuvre sous pression du gouvernement.

**Ce décret s'attaque bien aux plus précaires, contraignant à 6 mois d'activités au lieu de 4 mois pour ouvrir des droits à indemnisation, imposant une modification du calcul du salaire journalier de référence qui pénalise les demandeurs d'emploi subissant des périodes de contrats précaires et des périodes de chômage. Il s'agit bien de mesures renforçant la pauvreté.**

Ces décisions sont en continuité du discours porté par la ministre du travail de l'époque annonçant qu'« il n'était pas normal qu'un demandeur d'emploi puisse toucher plus au chômage qu'en emploi ». Ce discours populiste n'a que pour objectif de stigmatiser encore et encore les privés d'emploi, en totale contradiction avec la réalité du marché du travail.

- **Et toujours dans l'objectif de continuer à stigmatiser les chômeurs plutôt que de proposer de réelles politiques d'emploi, le président annonce que « Pôle Emploi passera en revue les offres non pourvues, les demandeurs d'emploi jugés trop inactifs verront leur aide suspendue ».** Nous pourrions déjà revenir sur la décision de la Direction Générale de Pôle Emploi de mettre à disposition sur le site internet de Pôle Emploi des offres de sites partenaires, la CGT a déjà prouvé que 50% des offres mises à disposition sont illégales. Il

faut en finir avec le discours rendant les chômeurs responsables de la situation de l'emploi dans notre pays. En plus de la stigmatisation dont ils sont victimes, les privés d'emploi subissent la double peine du chômage et des offres « bidons ». Jamais ne sont présentées les conditions de travail et les conditions de contrats déplorables proposées par les entreprises dans ces secteurs d'activités qui sont eux, bien plus à l'origine du défaut de candidats et du turn-over des salariés. **C'est aussi méconnaître que les offres d'emploi ne sont que le troisième mode de retour à l'emploi, après les démarches personnelles auprès des employeurs ou les candidatures spontanées, et les relations personnelles ou professionnelles.** C'est en ce sens que l'accompagnement porté par les conseillers à l'emploi de Pôle Emploi est essentiel, et que la vision portée par le gouvernement est bien réductrice de la réalité du marché du travail. **Pour la CGT Pôle emploi, chaque offre d'emploi déposée sur pole-emploi.fr doit être vérifiée par un conseiller et non par un algorithme.**

**Alors évidemment, pour compléter son discours centré principalement sur la stigmatisation des privés d'emploi, les attaques ciblées sur les salariés les plus précaires, le président essaie de valoriser son bilan sur les dernières mesures :** le plan formation pour les demandeurs d'emploi longue durée, mis en œuvre depuis le mois de septembre 2021 et le revenu d'engagement pour les jeunes sans emploi ni formation, prévu à partir du mois de mars 2022.

**Vous l'avez compris, comme d'habitude, à quelques mois d'échéances électorales, il est essentiel pour le gouvernement au pouvoir de garantir la baisse du taux de chômage, même si évidemment celle-ci est instrumentalisée et ne se traduit pas par une baisse réelle du nombre de demandeurs d'emplois, ni par une augmentation des reprises d'emploi. La radiation reste le meilleur outil du gouvernement pour atteindre son objectif !**

Il est hors de question pour la CGT Pôle Emploi de continuer à subir cette politique de stigmatisation des privés d'emploi. Le gouvernement a bien pris la position de s'attaquer aux plus pauvres, aux plus démunis, aux plus précaires. Nous ne pouvons que lutter contre cette politique coercitive et répressive !

**A l'heure où la France tente de sortir d'une des pires crises sanitaires de son histoire, à l'heure où la situation sociale et économique appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social, le président de la république et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux, ciblant les plus précaires et les privés d'emploi !**

**Il est temps d'en finir avec ce mépris, il est temps d'en finir avec les inégalités, la CGT appelle l'ensemble des agents de Pôle Emploi à se mobiliser avec les privés d'emploi pour un service public de l'emploi respectueux de ses usagers de ses agents !**